



A Villejuif, le 7 avril 2020

Chers parents,

Tout d'abord, j'espère sincèrement que le confinement n'est pas trop difficile pour vous et vos enfants, et, que les cours à distance se passent bien de telle sorte à ce que vos enfants ne soient pas trop impactés scolairement par la crise sanitaire sans précédent.

Je profite de la situation particulière pour vous écrire directement et vous faire part d'un certain nombre de mesures décidées dans l'intérêt de tous.

En effet la fermeture actuelle des écoles impose certains ajustements nécessaires par rapport au fonctionnement habituel.

Pour ceux qui auraient payé en avance la cantine, les centres de loisirs ou les séjours sur la période de confinement, vous serez bien entendus remboursés et tout est mis en œuvre pour que cela se fasse le plus vite possible.

De plus afin de faciliter pour tous les démarches à faire pour la rentrée prochaine (inscriptions et dérogations), j'ai pris la décision de reporter la date limite d'un mois (du 28 mars précédemment au 4 mai 2020 actuellement).

Concernant vos contacts au sein de la direction de l'éducation, ils n'ont pas changé, le service reste réactif et fonctionnel par tout temps.

Enfin, un certain nombre d'Associations des Parents, m'ont contacté récemment pour me faire part d'inquiétudes quant à la carte scolaire de l'année prochaine (2020-2021) qui comporterait des fermetures de classes.

La responsabilité d'établir chaque année la carte scolaire revient directement à l'Education nationale et celle-ci ne nous a fait part d'aucun document ou orientation à ce sujet.

Il est nécessaire de rappeler que pour avoir une feuille de route sérieuse quant à l'établissement de la prochaine carte scolaire, il faut que l'Education nationale dispose de tous les chiffres concernant les inscriptions attendues.

Or sachant que la municipalité ne les transmettra qu'une fois l'ensemble des inscriptions terminées, il n'y a pas lieu de s'inquiéter précocement de rumeurs sans fondements chiffrés.

Lorsque le rectorat nous fera parvenir le document de travail, à ce moment-là et à ce moment là uniquement, un échange se fera entre la Directrice Académique des Services de l'Education nationale

(DASEN) et moi-même, comme il se fait chaque année, où j'y défendrais comme toujours l'intérêt des enfants villejuifois pour permettre la meilleure éducation possible dans les conditions les plus favorables.

Je le répète donc pour l'heure, ce ne sont que des conjectures, il n'y a donc pas lieu de s'alarmer. J'ai d'ores et déjà avec la direction de l'éducation pris les devants : nous suivons de manière régulière, en plus du travail habituel en la matière (suivi des naissances des années précédentes sur la commune, prise en compte de l'évolution de la population etc.), les chiffres des inscriptions d'enfants dans les écoles de Villejuif.

Cela nous permet d'être complètement préparés lorsque la discussion avec l'Education nationale s'engagera au sujet de la potentielle évolution de la carte scolaire.

Je reste extrêmement attentif et vigilant sur tous les sujets à même de concerner les Villejuifois, et en particulier, ceux liés à l'avenir de la commune : ses enfants.

Vous pouvez compter sur moi,

Franck Le BOHELLEC,  
Maire de Villejuif

